

Fonctions	Critères	Indicateurs	Description des sensibilités				
			Sensibilité 3	Sensibilité 2	Sensibilité 1	Sensibilité 0	
1. Fonction économique	1.1. Valeur économique du peuplement	1.1.1. Le peuplement a-t-il un capital (volume, surface terrière) justifiant une intervention sylvicole ? <i>[à mettre en parallèle avec les fourchettes de surface terrière ou volumes généralement admis et fonction des essences (et du traitement)]</i>	<b>Capital faible</b> (peuplement non en phase de renouvellement) : risque de dégradation de la production et/ou de la qualité, gros sacrifices exploitabilité, ... (→ coupe généralement déconseillée)		<b>Capital moyen</b> : risque de dégradation de la production, sacrifices exploitabilité, ... <b>Ou capital faible en cours de renouvellement</b> (coupes de régénération rapprochées). (→ coupe possible, non urgente)	<b>Capital assez élevé à très élevé</b> : risque de dégradation de la qualité, de la stabilité (vent, neige, ...), sanitaire (scolytes / épicea, chalarose / frêne, ...), risque financier (GB, TGB), ... <b>Ou capital faible en cours de renouvellement</b> (coupes de régénération). (→ coupe justifiée)	
		1.1.2. Le peuplement a-t-il une valeur d'avenir ? (+ intérêt pour substitution carbone) <i>[vu sous l'angle potentiel production de bois d'œuvre]</i>	<b>Valeur d'avenir forte</b> : de nombreux tiges (PB, BM) d'avenir (> 50 tiges /ha), bien conformées et en bon état sanitaire, essences adaptées à la station et à l'objectif de production.	<b>Valeur d'avenir moyenne</b> : quelques tiges (PB, BM) d'avenir (20 - 50 tiges /ha), bien conformées, sans problème sanitaire majeur et essences adaptées à la station / ou adaptation incertaine à moyen ou long terme (climat)			<b>Pas de valeur d'avenir</b> : peuplement peu intéressant du point de vue économique (< 20 tiges /ha) « et/ou » mauvais état sanitaire et/ou essences non adaptées à la station.
		1.1.3. Dans le cas d'un peuplement à renouveler (totalement ou partiellement), existe-t-il une régénération naturelle acquise <i>(des essences recherchées)</i> ?	<b>Oui, à maintenir impérativement</b> : régénération acquise (semis, fourrés, gaules), suffisante mais peu abondante, assez bien répartie ou localisée dans le peuplement. L'exploitation doit impérativement la respecter.	<b>Oui, à préserver au mieux</b> : régénération acquise (semis, fourrés, gaules), abondante et bien répartie dans le peuplement. L'exploitation doit permettre de maintenir une densité suffisante et une bonne répartition ou localisation.	<b>Oui en partie</b> : quelques taches de régénération acquise (semis, fourrés) disséminées (cas aussi de recherche de résilience sans renouvellement immédiat). Exploitation légèrement contrainte.		<b>Non</b> : la régénération acquise (semis, fourrés) est quasiment inexistante « et/ou » le peuplement n'est pas à régénérer « ou » peuplement renouvelé par recépage (et/ou régénération pas adaptée à station)
		1.1.4. Le peuplement peut-il actuellement fournir des produits intéressants ? <i>[par rapport aux marchés actuels]</i>	<b>Non</b> : pas de (ou rares) débouchés pour les dimensions et qualités des produits	<b>Partiellement</b> : une partie seulement des produits est recherchée et/ou une partie du peuplement n'a pas encore atteint des caractéristiques satisfaisantes ou les a dépassées.			<b>Oui</b> : Dimensions et qualités des produits très recherchées ; marchés porteurs
		1.1.5. Le peuplement a-t-il un intérêt pour l'emploi local ? <i>[par rapport aux produits potentiels]</i>	<b>Pas ou peu d'intérêt</b> : acteurs de l'exploitation et de la première transformation pas ou peu concernés localement (rayon > 100 km)			<b>Fort intérêt</b> : il existe des acteurs de l'exploitation et de la première transformation dans un rayon de 50 à 100 km ou seulement des acteurs de l'exploitation dans un rayon de 50 km.	<b>Très fort intérêt</b> : il existe des acteurs de l'exploitation dans un rayon de 50 km et de la première transformation dans un rayon de 100 km.
1.2. Exploitabilité		1.2.1. Le peuplement est-il desservi (réseau de desserte = routes, pistes, chemins d'accès au peuplement, place de dépôts) ? <i>[facilité d'accéder]</i>	<b>Non</b> : difficulté d'accès (pas de réseau de desserte ni de place de dépôt à proximité)	<b>Mal</b> : pas de place de dépôt à proximité, débardage des bois sur une longueur > 1500 m		<b>Oui en partie</b> : facilité d'accès au peuplement (réseau de dessertes) mais place de dépôt à une distance entre 300 & 1500 m	<b>Oui</b> : facilité d'accès au peuplement (réseau de dessertes) et place de dépôt à proximité (< 300 m).
		3.2.2. Quelles sont les difficultés d'exploitation ? <i>[facilité de circuler dans le peuplement / débussage]</i>	<b>Difficultés très fortes</b> : quelle que soit la pente, impossibilité de pénétrer dans le peuplement « et/ou » pente > 60% et bois à plus de 50 m à l'amont et à plus de 150 m à l'aval d'une piste	<b>Difficultés fortes</b> : pente comprise entre 30 % et 60 %, le tracteur ne peut pas quitter les pistes forestières « et/ou » treuilage des bois possible jusqu'à 150 m à l'aval et 50 m à l'amont d'une piste		<b>Difficultés moyennes</b> : pente faible ≤ 30 % avec accessibilité du tracteur au sein du peuplement, mais absence de cloisonnements (pas obligatoirement rectilignes en présence de rochers ou autres obstacles)	<b>Difficultés faibles</b> : pente faible ≤ 30 % avec accessibilité totale du tracteur au sein du peuplement et présence de cloisonnements (pas obligatoirement rectilignes en présence de rochers ou autres obstacles).
2. Fonction sociale	2.1. Rôle de protection	2.1.1. Dans un contexte de risques naturels, le peuplement joue-t-il un rôle de protection ? <i>[à mettre en regard d'enjeux (économiques, humains, écologiques, ...) et d'au moins un aléa]</i>	<b>Rôle de protection efficace</b> : au moins un des risques naturels suivant est concerné (chutes de blocs, avalanches, crues torrentielles, érosion, glissements de terrain) avec des recommandations spécifiques de gestion et d'exploitation. Par ses caractéristiques, le peuplement joue un rôle de protection efficace.	<b>Rôle de protection moyen</b> : au moins un des risques naturels suivant est concerné (chutes de blocs, avalanches, crues torrentielles, érosion, glissements de terrain, avalanches) avec des recommandations spécifiques de gestion et d'exploitation. Par ses caractéristiques, le peuplement joue un rôle de protection moyen.	<b>Rôle de protection faible à nul</b> : au moins un des risques naturels suivant est concerné (chutes de blocs, avalanches, crues torrentielles, érosion, glissements de terrain, avalanches) avec des recommandations spécifiques de gestion et d'exploitation. Par ses caractéristiques, le peuplement joue un rôle de protection limité.	<b>Pas de risque naturel</b>	
		2.1.2. Le peuplement peut-il influencer sur l'aléa incendie ?	<b>Influence et contraintes fortes</b> : dans un contexte d'aléa potentiellement fort, l'aléa actuel est faible du fait des caractéristiques du peuplement. Pour conserver un aléa faible, l'exploitation est fortement contrainte.	<b>Influence et contraintes moyennes</b> : dans un contexte d'aléa potentiellement fort, l'aléa actuel est moyen du fait des caractéristiques du peuplement. L'exploitation doit veiller à maintenir ou diminuer l'aléa actuel.	<b>Influence faible à nulle</b> : les caractéristiques du peuplement n'influencent pas ou peu sur l'intensité de l'aléa qu'il soit fort ou faible.	<b>Pas d'aléa incendie</b>	
		2.1.3. Existe-t-il au sein du peuplement des enjeux de protection de la qualité des eaux ou la forêt joue-t-elle un rôle dans la protection des eaux (ripisylves, protection de captages) ?	<b>Sensibilité très forte</b> de la zone (zone de captage d'eau ou source) : le peuplement a un rôle primordial pour la qualité des eaux, aucune exploitation mécanisée n'est autorisée	<b>Sensibilité forte</b> : le peuplement a un rôle important pour la qualité des eaux, exploitation soumise à autorisation (utilisation de matériels adaptés)	<b>Sensibilité moyenne</b> : le peuplement joue un rôle pour la qualité des eaux. L'exploitation n'est pas soumise à autorisation mais il est nécessaire d'utiliser des techniques adaptées (zones humides, franchissement de ruisseaux, ...)	<b>Pas d'enjeu de protection</b>	
	2.2. Valeur récréative du peuplement	2.2.1. Quelle est la fréquentation à proximité du peuplement ? <i>[angle contraintes d'exploitation]</i>	<b>Fréquentation forte et régulière</b> : site très fréquenté toute l'année, peuplement en bordure d'habitations ou d'infrastructures d'accueil du public <i>(exploitation contrainte toute l'année)</i>	<b>Fréquentation forte et irrégulière</b> : site très fréquenté à certaines périodes de l'année, peuplement en bordure d'habitations ou d'infrastructures d'accueil du public. <i>(exploitation contrainte à certaines périodes)</i>	<b>Fréquentation épisodique</b> : toute l'année, peuplement en bordure d'habitation ou d'infrastructure d'accueil (parking, restauration, aire de jeux, départ de circuits, ...). <i>(exploitation ± contrainte à certaines périodes)</i>	<b>Fréquentation faible à nulle</b> : le site est peu ou pas fréquenté	
		2.2.2. Le peuplement joue-t-il un rôle important au niveau du paysage ? <i>[«vu de l'extérieur »]</i>	<b>Rôle très important</b> : peuplement avec intérêt paysager fort lié à sa localisation et superficie ≥ 2 ha (zone touristique, sentier fréquenté, habitations, crête ou pente forte, forte visibilité depuis un point de vue, ...)	<b>Rôle important</b> : peuplement avec intérêt paysager fort lié à sa localisation et superficie < 2 ha « ou » peuplement avec intérêt moyen lié à sa localisation et superficie ≥ 2 ha	<b>Rôle moyennement important</b> : peuplement avec intérêt paysager moyen lié à sa localisation « ou » peuplement sans intérêt paysager particulier lié à sa localisation et superficie ≥ 2 ha	<b>Rôle peu important</b> : peuplement sans intérêt paysager particulier lié à sa localisation et superficie < 2 ha (peuplement isolé, au milieu d'une forêt, terrain peu accidenté, non visible d'un point de vue, ...)	
		2.2.3. Existe-t-il des enjeux patrimoniaux, historiques, touristiques, sanitaires, ... dans le peuplement ?	<b>Enjeu(x) très élevé(s)</b> : présence d'un monument historique ou d'un site classé, signalé dans le plan d'aménagement avec des prescriptions de gestion et d'exploitation.	<b>Enjeu(x) élevé(s)</b> : présence d'un site archéologique avec un niveau d'intérêt fort en fonction de son degré de rareté, de son état de conservation... et/ou présence d'un moins une curiosité (arbre, roche, cascade, ...) remarquable.	<b>Enjeu(x) moyen(s)</b> : présence d'un site archéologique ou d'une curiosité, avec un niveau d'intérêt moyen en fonction de sa rareté, de son état de conservation...	<b>Pas d'enjeu connu ou "nuisance"</b> en lien avec le peuplement : risque sanitaire, gêne pour voisinage (bâtiments, culture, ...), fermeture de point de vue, ...	
2.3. Changement climatique	2.3.1. Le peuplement a-t-il un intérêt pour la séquestration de carbone ?	<b>Intérêt très fort</b> : peuplement très vigoureux, sans problème sanitaires bien adapté à la station, forte production de bois (> 10 m³/ha-an?)	<b>Intérêt fort</b> : peuplement vigoureux, sans pb sanitaires, adapté à la station, assez forte production de bois (5- 10 m³/ha-an?)	<b>Intérêt moyen</b> : peuplement à croissance modérée, sans gros pb sanitaire, moyennement adapté à la station ou sur station à faible potentiel, faible production (< 5 m³/ha-an ?) ...	<b>Intérêt faible ou nul</b> : peuplement à faible croissance, arbres dépérissants ; mauvais état sanitaire, production réduite ...		
3. Fonction environnementale	3.1. Intérêt biologique du peuplement	3.1.1. Le peuplement est-il reconnu pour son intérêt écologique ? <i>[voir site : carmen.application.developpement-durable.gouv.fr]</i>	<b>Peuplement d'intérêt écologique avec des directives de gestion réglementaires</b> : intérêt écologique "statutaire" (APB, RNR, RNN, site classé, forêt de protection, site Natura 2000) ou signalé (plan de gestion...) avec exploitation soumise à autorisation ou réglementée par décret	<b>Peuplement d'intérêt écologique avec des recommandations de gestion</b> : intérêt écologique "statutaire" ou signalé (plan de gestion...) avec des recommandations de gestion et sans interdiction d'exploitation (ZNIEFF, ZICO, site inscrit, ENS, EBC, ...)		<b>Pas d'intérêt connu ni de recommandation spécifique</b>	
		3.1.2. La composition en essences du peuplement correspond-elle à celle attendue pour l'habitat naturel ? <i>[on se place uniquement du point de vue environnemental ; on ne juge pas ici l'adaptation au regard de la production]</i>	<b>Essences correspondant à celles attendues pour l'habitat naturel</b> en lien avec les caractéristiques de la région et de la station forestière (sol, versant, altitude...) du peuplement.	<b>Essences correspondant partiellement à celles attendues pour l'habitat naturel</b> : cas des mélanges dans lesquels une partie seulement des essences est adaptée <b>Ou temporairement</b> : dans la mesure où il est évident que l'habitat va évoluer à l'échelle d'une révolution du peuplement.		<b>Essences ne correspondant pas à celles attendues pour l'habitat naturel</b> : essences introduites ou risquant d'être envahissantes (cerisier tardif = <i>Prunus serotina</i> , par exemple) « et/ou » qui ne se trouvent pas sur la bonne station forestière (sol, versant, altitude...)	
		3.1.3. Le peuplement est-il a priori favorable à une biodiversité élevée ? (cf IBP) <i>[genres autochtones, dès présence. Bois morts (au sol √ ess.) ok si ø ≥ 40cm en gal, sauf stations peu fertiles ou ess. petites dim: ø ≥ 20cm ; TGB √ ess. : ≥ 70cm en gal, sinon 40]</i>	<b>Très favorable, au moins 4 des caractéristiques ci-dessous</b> : mélange d'essences (≥ 5 genres ; 3 en subalpin) / gros bois morts sur pied ou au sol : ≥ 3 /ha (y compris chandelles et gros bois morts d'anciennes exploitations) / arbres bio (TGB ≥ 5/ha, arbres dépérissants, arbres à microhabitats ≥ 6/ha) / plusieurs strates / diamètres hétérogènes / milieux ouverts – lisières 1 -5% surf.)	<b>Favorable au moins 3 des caractéristiques ci-dessous</b> : mélange d'essences (≥ 3 genres ; 2 en subalpin) / gros bois morts sur pied ou au sol : ≥ 2/ha (y compris chandelles et gros bois morts d'anciennes exploitations) / arbres bio (TGB ≥ 2/ha, arbres dépérissants, arbres à microhabitats ≥ 1/ha) / plusieurs strates / diamètres hétérogènes / milieux ouverts – lisières 1 -5% surf.)	<b>Neutre au moins 2 des caractéristiques ci-dessous</b> : mélange d'essences (au moins 2 genres) / gros bois morts sur pied ou au sol : ≥ 1/ha (y compris chandelles et gros bois morts d'anciennes exploitations) / arbres bio (TGB ≥ 1/ha, arbres dépérissants, arbres à microhabitats ≥ 1/ha) / plusieurs strates / diamètres hétérogènes / milieux ouverts – lisières 1 -5% surf.)	<b>Défavorable</b> : par exemple peuplements denses homogènes, mono-spécifiques issus de plantations ou de régénération naturelle, ...	
		3.1.4. Le peuplement abrite-t-il des habitats spécifiques ? <i>[! ne dépend pas des essences en place ; valable aussi pour essences introduites]</i>	<b>Habitats spécifiques</b> (nombreux blocs de rochers, falaises, lapiaz, gouffre, ... tourbières, bras mort, cours d'eau, ... zone de reproduction ou de passage d'espèces protégées, ...) : <b>fortes contraintes</b> pour l'exploitation dans le temps (périodes adaptées), dans l'espace (contournements ou passages obligatoires) ou techniquement (matériels adaptés nécessaires)	<b>Habitats spécifiques</b> (rochers épars, éboulis, tas de pierre, ruine, murette >20 m, ... mares, fossés, petite tourbière, pelouse, ravin ...) sur la parcelle ou en bordure immédiate : <b>contraintes plus faibles</b> pour l'exploitation mais <b>doit veiller au respect de ces habitats</b>		<b>Pas d'habitat spécifique</b>	
		3.1.5. Le peuplement joue-t-il un rôle écologique particulier à l'échelle du massif ?	<b>Rôle important</b> : peuplement peu représenté dans la mosaïque forestière du massif (stade vieilli, type de mélange...) « et/ou » élément de connectivité (trame verte) « et/ou » coupure de combustible			<b>Pas de rôle écologique</b> apparent à l'échelle du massif	
	3.2. Protection des sols	3.2.1. Le sol est-il sensible à l'acidification et à l'appauvrissement ?	<b>Sol fortement sensible</b> : pH ≤ 4,5 ; généralement sols S ou LS (respectivement familles de station S1 et L1)	<b>Sol moyennement sensible</b> : 4,5 < pH < 5,5, toutes textures possibles, non carbonaté (respectivement familles de station S2, L2 et A1)	<b>Sol peu sensible</b> : 5,5 ≤ pH < 6,5, généralement LA, LAS, LSA, AS, AL, ALo carbonaté en profondeur (respectivement familles de station L3 et A2)	<b>Sol non sensible</b> : pH ≥ 6,5, famille de sols carbonatés en surface ou à faible profondeur (stations K).	
		1.2.2. Le sol est-il sensible au tassement ? <i>[juger indépendamment de la pente, intégrée + loin et sans neige = condition particulière à intégrer dans précautions]</i>	<b>Sol très sensible (et impraticable) toute l'année</b> : sol tourbeux ou à engorgement limoneux permanent avec des traces d'hydromorphie dans les 50 premiers cm	<b>Sol très sensible une partie de l'année</b> : en particulier sols à texture dominante limoneuse ou sablo-limoneuse et/ou présence d'un engorgement temporaire, traces d'hydromorphie dans les 50 premiers cm	<b>Sol moyennement sensibles toute l'année nécessitant certaines précautions</b> (notamment pas d'intervention en période humide) : exemple fréquent des sols à texture dominante argileuse ou limoneuse sans trace d'hydromorphie dans les 50 premiers cm	<b>Sol peu sensibles toute l'année nécessitant peu de précautions</b> : sol très caillouteux (éléments grossiers ≥ 50 %) sans trace d'hydromorphie dans les 50 premiers cm.	

## Grille volet 2

Critères	Indicateurs	Description des notes		
		Note 5	Note 2	Note 0
A. Impacts sur le peuplement	A.1. Le chantier a-t-il modifié la composition du peuplement ? (« Non Concerné » pour coupes rase résineuse et sans effet notable pour coupe rase de taillis)	<b>Oui, amélioration</b> : mélange d'essences favorisé « et/ou » les essences attendues sur l'habitat naturel sont favorisées	<b>Sans effet notable</b> : pas de modification notable de la composition du peuplement. Les coupes rases de taillis peuvent être mises ici.	<b>Non, détérioration</b> : appauvrissement en nombre d'essences « et/ou » évolution vers des essences non attendues sur l'habitat naturel
	A.2. Arbres d'avenir conservés : proportion de blessés ? (« Non Concerné » pour coupes rase résineuse ou de taillis)	<b>Faible</b> : arbres d'avenir conservés et majoritairement non blessés	<b>Moyenne</b> : arbres d'avenir conservés mais en partie blessés	<b>Elevée</b> : arbres d'avenir fortement blessés (nb & taille des blessures) « ou » la plupart (ou tous) ont été coupés
	A.3. Dans le cas d'un peuplement à renouveler, les semis ont-ils été respectés ? (ne pas prendre en compte les travaux de plantations prévus ou supposés = autres prestataire) (« Non Concerné » pour coupes rase résineuse ou de taillis)	<b>Oui</b> : les semis ont été respectés	<b>Plus au moins</b> : les semis ont été en partie	<b>Non, pas du tout</b> : les semis n'ont pas été respectés
B. Impacts sur le sol	B.1. Quelle est la proportion de rémanents laissés en forêt ? (indépendamment de leur répartition, liée à la technique de reboisement)	<b>Elevée</b> : 50 à 100 % (de la totalité des rémanents disponibles)	<b>Moyenne</b> : 30 à 50 %	<b>Faible</b> : 0 à 30 %
	B.2. Du bois mort a-t-il été laissé en forêt ? (incluant chandelles, ...)	<b>Oui</b> : au moins 5 billons/ha (L > 1m & ø ≥ 40 cm en gal (sinon ø > 20))	<b>Plus ou moins</b> : au moins 2 billons/ha	<b>Non</b> : moins de 2 billons/ha
	B.3. Quelle est la proportion de surface circulée ?	<b>Faible</b> : < 25 %	<b>Moyenne à élevée</b> : entre 25 et 50 %	<b>Très élevée</b> : > 50 %
	B.4. Quel est l'état du parterre après coupe en dehors des cloisonnements ? (ou équivalents sinueux en montagne)	<b>Perturbations légères</b> : litière déplacée et horizon organique intact « et/ou » litière et horizon organique mélangés	<b>Perturbations sévères</b> : ornières de quelques cm à 15 cm de profondeur	<b>Perturbations très sévères</b> : roche mère apparente, ornières > 15 cm de profondeur
	B.5. Quel est l'état du parterre après coupe sur les cloisonnements ?	<b>Perturbations légères</b> : litière déplacée et horizon organique intact « et/ou » litière et horizon organique mélangés	<b>Perturbations sévères</b> : ornières de quelques cm à 15 cm de profondeur	<b>Perturbations très sévères</b> : roche mère apparente, ornières > 15 cm de profondeur
	B.6. En l'absence de strates basses, quel est le taux de couvert végétal conservé ? (NC si ∃ strates basses)	<b>Elevé</b> : > 70 %	<b>Moyen</b> : entre 30 et 70 %	<b>Faible</b> : < 30 %
C. Impacts sur la forêt, sur le massif	C.1. Les pistes de desserte, la place dépôt, et la voirie sont-elles dégradées ? Si oui, les dégâts ont-ils été réparés ?	<b>Pas de dégradation ou dégâts réparés</b> : le chantier n'a pas occasionné de dégâts ou les dégâts causés sont entièrement réparés	<b>Dégradations partiellement réparées</b> : le chantier a occasionné des dégâts que partiellement réparés	<b>Dégradations non réparées</b> : le chantier a occasionné des dégâts qui n'ont pas été réparés
	C.2. Les équipements de la forêt (mobilier, fossés, barrières, panneaux ...) et les infrastructures (lignes tel, élect. ...) ont-ils été abîmés ? Si oui, réparations, remises en état nécessaires réalisées ?	<b>Pas de dégradations ou dégâts réparés</b> : les équipements et les infrastructures n'ont pas été abîmés « ou » les dégâts occasionnés par le chantier ont été réparés	<b>Dégradations que partiellement réparées</b> : les équipements et les infrastructures ont été abîmés mais les remises en état nécessaires n'ont été que partiellement réalisées	<b>Dégradations non réparées</b> : les équipements et les infrastructures ont été en partie abîmés mais les remises en état nécessaires n'ont pas été réalisées
	C.3. Des déchets ont-ils été laissés en forêt ?	<b>Non</b> : aucun déchet lié à l'exploitation	<b>Oui</b> : présence de déchets banals (ordures de repas, pneumatique, ferraille...)	<b>Oui</b> : présence de déchets dangereux (piles et accus, huiles ou essences, aérosols, matériels souillés...)
D. Rentabilité	D. Le chantier est-il jugé rentable ?	<b>Oui</b> : le bilan économique du chantier est bénéficiaire.	<b>Oui</b> : le bilan du chantier est bénéficiaire ou nul grâce aux subventions publiques ou nul sans subvention.	<b>Non</b> : le bilan économique du chantier est déficitaire
E. Lien à l'économie locale	E. Dans quel rayon d'action se trouvent les acteurs de la filière qui sont intervenus (exploitation, 1ère transformation) ?	<b>Au niveau local</b> : les entreprises d'exploitation se trouvent dans un rayon < 50 km et de transformation dans un rayon < 100 km.	<b>Au niveau départemental</b> : toutes entreprises dans un rayon de 50 à 100 km ou entreprises d'exploitation < 50 km	<b>Au niveau régional voire national</b> : toutes les entreprises se trouvent dans un rayon > 100 km

F. Respect des enjeux et des recommandations	F.1. Le chantier a-t-il pris en compte les enjeux liés au rôle écologique du peuplement ? (NC si 0 rôle écologique)	<b>Oui</b> : l'intérêt statutaire du peuplement a été pris en compte « et/ou » l'intérêt écologique du peuplement à l'échelle du massif est conservé		<b>Non</b> : l'intérêt statutaire du peuplement n'a pas été pris en compte « et/ou » l'intérêt écologique du peuplement à l'échelle du massif n'est pas conservé
	F.2. Le chantier a-t-il pris en compte les enjeux liés aux habitats spécifiques ? (NC si 0 rôle écologique)	<b>Oui</b> : l'exploitation a respecté les contraintes liées à un habitat spécifique (mares, cours d'eau...) et n'a pas engendré de dégâts.	<b>Plus au moins</b> : l'exploitation a respecté en partie les contraintes liées à un habitat spécifique (mares, cours d'eau...) et a engendré quelques dégâts.	<b>Non</b> : l'exploitation n'a pas respecté les contraintes liées à un habitat spécifique (mares, cours d'eau...) et a engendré des dégâts importants.
	F.3. Le chantier a-t-il pris en compte les enjeux liés aux forêts de protection ? (NC si 0 enjeu protection)	<b>Oui</b> : les recommandations de gestion des peuplements ont été suivies		<b>Non</b> : les recommandations de gestion des peuplements n'ont pas été suivies
	F.4. Le chantier a-t-il pris en compte les enjeux liés à l'aléa incendie ? (NC si 0 enjeu incendie)	<b>Oui</b> : le chantier a favorisé une discontinuité horizontale ou verticale « et/ou » les rémanents ont été broyés ou évacués	<b>Non</b> : le chantier n'a pas modifié la structure horizontale ou verticale du peuplement	<b>Non</b> : le chantier a favorisé la continuité horizontale ou verticale « et/ou » les rémanents n'ont pas été broyés ni évacués
	F.5. Le chantier a-t-il pris en compte les enjeux liés à la qualité ou la protection des eaux ? (NC si 0 enjeu qualité eaux)	<b>Oui</b> : pour une zone de captage d'eau, aucune exploitation mécanisée n'a été faite ; pour les habitats aquatiques (mares, rivières, étang...) une technique d'exploitation adaptée a été utilisée	<b>Oui mais</b> : pour les habitats aquatiques (mares, rivières, étang...) une technique d'exploitation adaptée a été utilisée mais le résultat n'est pas entièrement satisfaisant.	<b>Non</b> : pour une zone de captage d'eau, une exploitation mécanisée a été utilisée ; pour les habitats aquatiques (mares, rivières, étang...), une technique non adaptée a été utilisée
	F.6. Le chantier a-t-il pris en compte les enjeux liés au paysage ? (NC si 0 enjeu paysage)	<b>Oui</b> : l'impact visuel de la coupe est limité (écran végétal, sylviculture adaptée...) « et/ou » maintien d'un couvert végétal suffisant dans le cas de forte coupe (type coupe à blanc)	<b>Plus au moins</b> : l'impact visuel de la coupe est moyen (écran végétal gardé en partie près des sentiers ou des habitations) « et/ou » coupe rase ou coupe à blanc avec quelques arbres conservés, ou compromis avec intérêt de la coupe pour les riverains (dégagement de l'espace, d'un point de vue, ...), intérêt sanitaire, ...	<b>Non</b> : l'impact visuel de la coupe est fort (plus d'écran végétal près des sentiers ou des habitations) « et/ou » coupe rase ou coupe à blanc sans maintien d'un certain couvert
	F.7. Le chantier a-t-il pris en compte les enjeux historiques patrimoniaux ? (NC si 0 enjeu hist.ou patrim.)	<b>Oui</b> : les enjeux (arbres remarquables, vestiges archéologiques, traces anciennes d'activités humaines) ont été préservés. Les recommandations spécifiques de gestion/exploitation ont été suivies		<b>Non</b> : les enjeux n'ont pas été pris en compte (arbres remarquables blessés, vestiges archéologiques abîmés...). Les recommandations spécifiques de gestion/exploitation n'ont pas été suivies.



Les projets du programme Pour et Sur le Développement Régional (PSDR4 Rhône-Alpes) bénéficient d'un financement de l'INRA, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Irstea et de l'Union européenne via le FEADER dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI-AGRI).